



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

Siège

5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tel +32 2 224 06 11
Fax +32 2 224 06 06
headoffice@ei-ie.org
<http://www.ei-ie.org>

Président

Susan Hopgood

Secrétaire général

Fred van Leeuwen

Premier Ministre
Mr Leancă Iurie
Piata Marii Adunari Nationale, 1
Chisinau
Republica Moldova,

fax + 373 22 242696 iurie.leanca@gov.md

Bruxelles, 25 mars 2014

Monsieur le Premier Ministre,

L'Internationale de l'Éducation (IE), la fédération syndicale mondiale d'enseignants représentant plus de 30 millions de membres dans 171 pays dont le Syndicat de l'Éducation et de la Science ESTU en Moldavie, déplore l'absence de dialogue social avec le syndicat enseignant depuis le dépôt d'un cahier de revendications en octobre dernier.

L'IE regrette l'absence de concertation sociale avec un syndicat qui représente plus de 100.000 enseignantes et enseignants. Ce dialogue s'impose car les enseignants méritent des salaires leur permettant de vivre décemment, ce qui n'est pas le cas. Actuellement, le salaire de base moyen des enseignants, est inférieur de 52% au salaire moyen moldave. Cette situation est aggravée par les conditions de travail dégradées.

La situation est telle que la profession enseignante n'est plus attractive et moins de 30% des diplômés en éducation demandent un poste dans l'éducation. Beaucoup d'enseignants diplômés émigrent, privant ainsi la Moldavie des fruits de l'investissement du pays dans la formation initiale et ceux réalisés par le syndicat dans la formation continue des enseignants.

Le syndicat ESTU réclame un train de mesures améliorant les conditions salariales qui permettraient autant d'attirer les jeunes dans le secteur de l'éducation que de permettre aux employés actuels de vivre dans des conditions dignes. L'augmentation des salaires de 50 % -rétroactive au 1er janvier 2014- est la première revendication du syndicat.

Le syndicat ESTU demande également l'application de l'indexation, l'ouverture de négociations sur une modification de la loi 355 de décembre 2005 concernant le système salarial dans le secteur budgétaire, ainsi que l'adoption du Code des Lois dans le domaine de l'enseignement et l'adoption d'une loi concernant le minimum d'existence.

En soutien aux revendications de notre affilié, l'IE déplore également les informations faisant état d'ingérence dans l'exercice du droit de grève, par des chantages au licenciement exercés par les directions d'écoles.

Le gouvernement faisant la sourde oreille aux revendications légitimes des enseignants, ESTU a protesté devant les institutions gouvernementales. Les enseignants bénéficient du soutien des parents et de la société civile. Si le gouvernement persiste dans son refus de recevoir les représentants syndicaux, le mouvement risque de se durcir.

Dans un contexte socio-économique précaire, l'éducation et la formation de la jeunesse sont primordiales pour le développement du pays. Or, une éducation de qualité passe par des enseignants et enseignantes valorisés et respectés. La paupérisation qui frappe les enseignants moldaves est inacceptable. Je vous demande donc instamment de restaurer le dialogue avec les représentants des enseignants. Je vous remercie de votre attention,

Fred van Leeuwen
Secrétaire général

Cc: Ministre de l'éducation : Madame la Ministre Sandu Maia– Piata Marii Adunari Nationale,
fax + 373233515, maia.sandu@gmail.com